

# PROTECTION DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE CANADIENS

## Une Nouvelle Ère Pour Les Organismes Caritatifs Au Canada?

Les organismes caritatifs contribuent de manière importante à la société et devraient avoir la latitude nécessaire pour jouer ce rôle adéquatement. C'est dans cette perspective que 17 organismes caritatifs se sont concertés l'automne dernier pour demander à tous les partis politiques fédéraux du Canada de « prendre l'engagement de préserver et de renforcer ce rôle au moyen de l'adoption de nouvelles orientations politiques et juridiques qui renforcent et protègent la capacité des organismes caritatifs enregistrés de participer aux débats sur les politiques publiques ». Vous pouvez consulter [ici](#) les réponses des partis.

**Depuis, le gouvernement nouvellement élu a tenu un discours à certains égards prometteur. Cependant, des mesures concrètes doivent encore être adoptées pour protéger la capacité des organismes caritatifs de participer à l'élaboration des politiques publiques et de faire valoir les préoccupations des Canadiens. Les organismes caritatifs soumis à des vérifications de nature politique sous le précédent gouvernement continuent de l'être. Jusqu'à présent, aucun nouveau cadre législatif n'a été présenté afin de protéger la capacité des organismes caritatifs enregistrés de participer aux débats sur les politiques publiques.**

La participation des organismes caritatifs au processus d'élaboration des politiques publiques constitue un élément essentiel d'une saine démocratie. Les organismes caritatifs font connaître les préoccupations de millions de Canadiens et fournissent une expertise dans différents domaines. Ce faisant, ils collaborent à l'élaboration de politiques et lois plus pertinentes et plus efficaces.

### Définition d'activité politique

Pour l'ARC, « activité politique » désigne, entre autres, toute initiative publique visant à maintenir, à contester ou à modifier une loi, une politique ou une décision d'un ordre de gouvernement du Canada ou d'un pays étranger dans le but de faire avancer les objectifs caritatifs de l'organisation<sup>1</sup>. Cette notion ne doit pas être confondue avec celle d'« activité partisane », qui désigne les activités de soutien ou d'opposition à un parti ou à un candidat en particulier. Les « activités partisans » sont interdites et doivent le demeurer. Quant aux « activités politiques », il faudrait les encourager, pas les restreindre.

## BIENTÔT DES CHANGEMENTS?

Le premier ministre Justin Trudeau a récemment donné à la ministre du Revenu national le mandat suivant :  
**« Permettre aux organismes de bienfaisance d’accomplir leur travail au nom des Canadiens et Canadiennes sans faire l’objet de harcèlement politique et moderniser les règles qui régissent les secteurs des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, en collaboration avec le ministre des Finances. Cette modernisation nécessitera entre autres une clarification des règles entourant l’“activité politique”, compte tenu du fait que les organismes de bienfaisance contribuent de façon importante au débat public et à la politique publique. Un nouveau cadre juridique visant à renforcer le secteur découlera de ce processus. »**<sup>2</sup>

### **Il s’agit là d’une évolution positive. Voyons maintenant si le gouvernement passera de la parole aux actes.**

En janvier, la ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, a annoncé la fin du programme de vérification des activités politiques des organismes de bienfaisance. Elle a alors déclaré ce qui suit : « Notre gouvernement reconnaît que les organismes de bienfaisance jouent un rôle essentiel dans notre société ainsi que leur précieuse contribution au débat public et à la politique publique au nom de tous les Canadiens. Pour les aider à poursuivre cet important travail, les organismes de bienfaisance doivent avoir l’assurance qu’ils œuvrent dans un environnement réglementaire qui respecte et encourage cette contribution. »<sup>3</sup>

Voilà de bonnes nouvelles, qui permettent d’espérer que les Canadiens pourront participer à des débats importants sur la justice sociale,

la liberté, la pauvreté et l’environnement – autant de possibilités qui vont de pair avec la capacité des organismes caritatifs de fournir aux citoyens une plateforme pour leurs idées et de faire valoir leurs opinions.

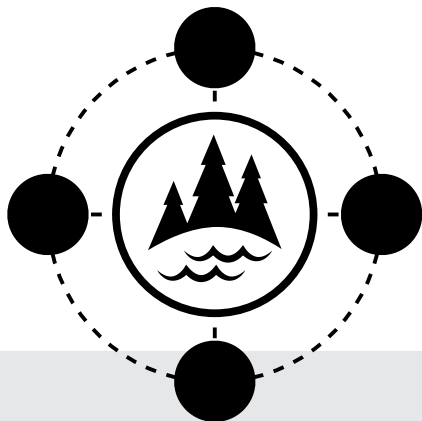
**Toutefois, les organismes caritatifs qui ont fait l’objet de vérifications de leurs activités politiques par le précédent gouvernement y sont encore soumis.** Certaines vérifications durent depuis des années et ont coûté des centaines de milliers de dollars, alors que cet argent aurait pu servir à appuyer le travail des organismes et permettre ainsi aux Canadiens de mieux faire entendre leurs préoccupations au sujet d’enjeux cruciaux.  
**Ces vérifications doivent cesser immédiatement. Il faut entreprendre une réforme des règles qui les ont autorisées.**



## LA NÉCESSITÉ DES ORGANISMES CARITATIFS

Bon nombre des atouts de la société canadienne sont attribuables aux efforts déployés par les organismes caritatifs et à leurs initiatives liées aux politiques publiques. Voici quelques exemples des retombées associées au travail des organismes caritatifs canadiens :

- Le renforcement des lois sur la conduite avec facultés affaiblies<sup>3</sup>
- L'interdiction de fumer dans les écoles et les milieux de travail<sup>4,5</sup>
- La divulgation obligatoire des risques pour la santé que représentent les substances chimiques toxiques et l'interdiction de produits chimiques cancérigènes
- La réduction considérable des pluies acides au Canada après des demandes du public visant l'adoption de nouvelles lois
- La création de réseaux de parcs provinciaux et nationaux à l'échelle du Canada



- L'interdiction de produits chimiques qui causent des trous dans la couche d'ozone
- La suppression progressive du charbon en Ontario – le principal effort de réduction des gaz à effet de serre en Amérique du Nord – et la réduction marquée des journées de smog<sup>6</sup>

Tous ces acquis ont été rendus possibles grâce à des citoyens canadiens de tous les horizons qui œuvrent au sein d'organismes caritatifs en vue de soulever des enjeux et proposer des solutions qui ont fini par inciter la prise de mesures de la part du gouvernement. En outre, ces mesures n'auraient pas été mises en œuvre si les organismes caritatifs n'étaient pas autorisés à collaborer aux politiques publiques.

Si ces organismes sont réduits au silence, de nombreux Canadiens ne pourront plus se faire entendre sur des questions qu'ils ont à cœur.

**Les Canadiens méritent mieux que cela.**



## S'ASSURER QUE LA VOIX DES CITOYENS NE SERA PAS ÉTOUFFÉE PAR LE POUVOIR FINANCIER DES SOCIÉTÉS

La question de la participation des organismes caritatifs à l'élaboration de politiques publiques a fait l'objet d'une importante couverture médiatique dernièrement.

Il a notamment été soulevé que les citoyens pourraient perdre leur droit de recevoir des reçus à des fins fiscales lorsqu'ils faisaient des dons à des organismes caritatifs qui militent en faveur de la promotion de la santé, de l'environnement et de la justice sociale. Actuellement, au Canada, à la fois les particuliers et les sociétés peuvent bénéficier d'avantages fiscaux lorsqu'ils défendent leurs intérêts dans le cadre de débats sur les politiques publiques. Les règles fiscales en vigueur sont d'ailleurs plus avantageuses pour les sociétés que pour les particuliers, dont les avantages découlent des contributions qu'ils font aux organismes caritatifs consacrés à des causes qu'ils ont à cœur. En outre, si la participation des organismes caritatifs aux débats publics venait à être interdite, on créerait une situation financière fortement inégalitaire, une situation où les citoyens perdraient leurs avantages fiscaux associés aux dons effectués aux organismes caritatifs, mais où les sociétés conserveraient les leurs. Qui plus est, bon nombre de fondations caritatives qui soutiennent ces organismes et leurs importantes initiatives liées à l'élaboration de politiques publiques dans des domaines tels que la santé et l'environnement ne seront plus

autorisées à le faire. En revanche, les sociétés pourraient continuer à faire valoir leurs intérêts au moyen de contributions à certaines organisations, par exemple Ethical Oil et des associations industrielles, et à déduire la valeur de leurs contributions directement de leurs revenus bruts avant impôt. En résumé, les Canadiens subventionneraient les organisations de défense des intérêts des sociétés selon une formule où leurs gouvernements appliquent des taux réduits d'imposition des sociétés, mais ils n'auraient aucune possibilité de bénéficier d'avantages lorsqu'ils apportent leur contribution à des groupes ou à des initiatives qu'ils prennent à cœur.

**EthicalOil.org, une organisation de promotion du secteur de l'énergie fondée par un attaché politique conservateur, a formulé des plaintes officielles contre trois des cinq groupes environnementaux visés par la première vague des vérifications – ce qui permet de penser que leurs plaintes ont servi des « déclencheurs » pour l'ARC.<sup>7</sup>**

## IL FAUT AGIR MAINTENANT

La capacité des citoyens canadiens de participer à des débats importants sur la justice sociale, la liberté, la pauvreté et l'environnement va de pair avec la capacité des organismes caritatifs de fournir une plateforme pour leurs idées et de mieux faire connaître leurs opinions.

Nous pouvons envisager un avenir meilleur dans lequel on respecte les voix des Canadiens. Toutefois, pour bâtir cet avenir, il faut assurer protection de organismes caritatifs au moyen de nouvelles politiques et mesures juridiques efficaces qui tiennent compte de leur apport à la société canadienne.

## VOICI COMMENT EXPRIMER VOTRE APPUI AUX ORGANISMES CARITATIFS. PASSONS À L'ACTION :

**Signez notre pétition** afin de remercier le gouvernement fédéral d'avoir mis un terme au programme de vérification des activités politiques. Demandez au gouvernement fédéral de cesser les vérifications amorcées sous le gouvernement précédent et d'adopter une nouvelle loi qui permettra aux organismes caritatifs de poursuivre leur important travail en matière de politiques publiques.



## RÉFÉRENCES

1. Gouvernement du Canada/Agence du revenu du Canada. (2015.) « Ressources des organismes caritatifs pour les activités politiques ». Consulté à l'adresse : <http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/chrts/cmmnctn/pltcl-ctvts/menu-fra.html>
2. Justin Trudeau, Premier ministre du Canada (2015). « Lettre de mandat de la ministre du revenu national », <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-revenu-national>
3. Gouvernement du Canada/Agence du revenu du Canada. (2016.) « Minister Lebouhillier announces winding down of the political activities audit program for charities. » Consulte a l'adresse: <http://news.gc.ca/web/article-en.do?nid=1028679>
4. MADD Canada. (2015.) « Nos activités - Historique et impact. » Consulté à l'adresse : [http://www.madd.ca/madd2/fr/about/about\\_history\\_and\\_impact.html](http://www.madd.ca/madd2/fr/about/about_history_and_impact.html)
5. Association pour les droits des non-fumeurs. (2015.) « Nos activités » Consulté à l'adresse : <https://www.nsr-aadnf.ca/cms/page1374.cfm>
6. Société canadienne du cancer. (2015.) « Notre histoire ». Consulté à l'adresse : <http://www.cancer.ca/fr-ca/about-us/fighting-since-1938/?region=on>
7. Protégeons les organismes caritatifs canadiens. (2015). "Charities have made Canada cleaner, healthier and safer but their ability to voice Canadians' concerns needs to be protected." Accessed at: <http://protegeonslabienfaisance.ca/blogue-1/>
8. La Presse canadienne. (2014.) « CRA denies agency audits target charities with anti-government political leanings ». Consulté à l'adresse : <http://news.nationalpost.com/news/canada/cra-denies-agency-audits-target-charities-with-antigovernment-political-leanings>

Le présent rapport est une initiative conjointe d'importants organismes canadiens qui œuvrent de concert en vue de préserver et de renforcer le rôle que jouent les organismes caritatifs dans le cadre des débats sur les enjeux publiques. Ensemble, ces groupes représentent les voix de centaines de milliers de Canadiens.

Mars 2016

